

ECOLE PRIMAIRE CLAUDIUS BUARD

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

du mardi 6 novembre 2018

Présents:

- Enseignants: Mr Berthet (PS1/PS2) , Mme Perez (MS/GS), Mme Philidet (GS/CP)
Mme Dubourgnoux (CE1), Mme Avalan (CM1/CM2) , Mme JACOB (CP/CE2), Mme Bonnavion (décharge direction) et Mr Sapey (complément Cm1/CM2)
- Délégués parents d'élèves FCPE: Mme Raffin, Mme Cohen, Mme Jacon, Mme Fernandez, Mme Chanin, Mme Voutat, Mme Pichon et Mme Girinon.
- Mairie: Mr Mialon (adjoint aux écoles)
- DDEN: Mr Peyre

Excusés: Mr Bonnet, Inspecteur de circonscription de Firminy

La présidence de la séance est assurée par la directrice de l'école.

Nadège PEREZ est secrétaire de séance.

1- PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET EFFECTIFS

a) Présentation de l'équipe:

- 1 nouvelle enseignante nommée pour l'année en GS/CP: Aurélie PHILIDET. Poste qui passera au mouvement et qui sera normalement pourvu définitivement à la rentrée prochaine.
- 1 personne nommée sur l'école à titre définitif: Caroline BARTHELEMY en congé maternité puis parental, ne reprendra qu'à la rentrée prochaine. Elle a été remplacée dans un premier temps par Thierry BEAUNEVEU puis actuellement et ce jusqu'à la fin de l'année par Rabia AVALAN.
- Madame JACOB, nommée directrice pour l'année scolaire

b) Répartition par niveau

PS1: 8	PS2: 15	MS: 21	GS: 19	CP: 17
CE1: 26	CE : 15	CM1: 11	CM2: 16	

c) Répartition par classe

Mr Berthet Maurice	8PS1 + 15 PS2	23
Mme Perez Nadege	21 MS + 6 GS	27
Mme Philidet Aurélie	13 GS + 8 CP	21
Mme Dubourgoux Laurence	26 CE1	26
Mme Jacob Anne	9 CP + 15 CE2	24
Mme Avalan Rabia	11 CM1 + 16 CM2	27
Total		148

Décloisonnement les après-midis : les GS vont tous chez Nadège et les CP vont tous chez Aurélie

Effectifs stables par rapport à l'an dernier (147). On est monté à 152 en début d'année mais nous avons eu des déménagements depuis.

Pour la rentrée prochaine, départ de 16 Cm2 qui devrait être compensé en partie par les arrivées de PS2

2- ORGANISATION DE L'ECOLE

a) Intervenants dans l'école

- 5 AVS travaillent dans notre école dans le cadre d'aide aux enfants en situation de handicap, (6 enfants), d'autres demandes sont en cours.
- Nous avons répondu positivement lors de la proposition de contrat civique, nous attendons la réponse....
- les Atsem : Mme CHARRAT et Mme MOUNIER remplacée actuellement par Ludivine JOUVE
- le RASED (réseau d'aide spécialisé) peut intervenir dans l'école : Mme Franco-Roux (psychologue scolaire), Mme Faverjon (maitre G) et Mme Pépier (maitre E).

b) Organisation des APC

Les modalités ont changé cette année, les APC s'organisent en projet sur l'école : tous les enseignants sont actuellement mobilisés sur les CP. Puis ensuite, on pensait mettre en place un projet de lectures de consignes chez les CM. Il est cependant possible de prendre des élèves en difficultés en dehors de cette organisation.

Ils ont lieu les mardis soirs de 16h30 à 17h30.

c) Evaluations nationales

Elles ont été passées en début d'année pour les CP et les CE1. Les enseignants voient avec leur classe ce qu'ils en font. Rencontre individuelle avec les parents.

3- RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET PRÉSENTATION DES PARENTS ÉLUS

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018. Le vote par correspondance a été privilégié. Le procès verbal des élections se trouve sur le panneau d'affichage à l'entrée de la maternelle.

Nombre d'inscrits: 203 personnes

Nombre de votants: 104 personnes

Nombre de votes blancs ou nuls: 1

Nombre de suffrage exprimé: 103

Liste des parents élus (6 titulaires et 6 suppléants)

- PS1/PS2: Mme COHEN (Mme Fernandez)

- MS/GS: Mme SORLIN (M. SALMI)

- GS/CP: Mme JACON (Mme CHANIN)

CP/CE2: Mme VOUTAT (Mme BESSET)

CE1: Mme PICHON (M. PEYRET)

CM1/CM2: Mme RAFFIN (Mme GIRINON)

Cette année, Mme Raffin est présidente, Mme JACON vice-présidente, Mme VOUTAT secrétaire et Mme Cohen trésorière.

Il manquait des enveloppes pour les votes.

4-APPROBATION DU RÈGLEMENT SCOLAIRE DÉPARTEMENTAL

Il est important de justifier chaque absence en élémentaire en téléphonant avant 8 h20 et par un mot dès le retour à l'école (mot ou coupon dans le cahier de liaison ou agenda) ;

Transmission des absences de plus de 3 $\frac{1}{2}$ journées par mois à l'inspecteur.

Règlement départemental ne nous est pas parvenu (fin novembre interdiction du portable)

Signature du règlement scolaire par les parents.

5 - PROJETS DE CLASSES

- Spectacles «Ondaine Jeune Public»: toutes les classes sont inscrites (1 spectacle et 1 cinéma pour les maternelles et 2 spectacles et 1 cinéma pour les élémentaires)

- Ecole et cinéma: 3 films dans l'année pour les élèves de l'élémentaire

SPECTACLES PS1/PS2

Jeudi 9 mai	9h	A la découverte du monde
Jeudi 23 mai	9h	Toc toc toc

SPECTACLES MS/GS

Jeudi 2 mai	9h	Des trésors plein ma poche
Jeudi 23 mai	10h	Toc toc toc

SPECTACLES GS/CP

Jeudi 22 novembre	9h	Le chant de la mer
Jeudi 20 décembre	14h	???
Jeudi 31 janvier	9h	Les Burlesques
Vendredi 8 février	9h	Des rêves dans le sable
Vendredi 8 mars	9h	Professeur Balthazar
Jeudi 11 avril	9h	Jason et les Argonautes
Jeudi 23 mai	10h	Toc toc toc

SPECTACLES CP/CE2

Jeudi 22 novembre	9h	Le chant de la mer
Jeudi 20 décembre	14h	????
Jeudi 24 janvier	14h	Oliver
Jeudi 31 janvier	9h	Les Burlesques
Vendredi 8 février	9h	Des rêves dans le sable
Jeudi 11 avril	9h	Jason et les Argonautes

Vendredi 7 juin	9h	Les P'tits Explorateurs
-----------------	----	-------------------------

SPECTACLES CE1

Jeudi 22 novembre	9h	Le chant de la mer
Jeudi 20 décembre	14h	???
Jeudi 24 janvier	14h	Oliver
Jeudi 31 janvier	9h	Les Burlesques
Vendredi 8 février	9h	Des rêves dans le sable
Jeudi 11 avril	9h	Jason et les Argonautes
Vendredi 7 juin	9h	Les P'tits Explorateurs

SPECTACLES CM1/CM2

Jeudi 22 novembre	9h	Le chant de la mer
Jeudi 20 décembre	14h	???
Jeudi 24 janvier	14h	Oliver
Vendredi 8 février	9h	Des rêves dans le sable
Jeudi 7 mars	9h	Adama
Vendredi 10 mai	9h	Les malheurs de Sophie
Jeudi 16 mai	14h	Le voleur de bicyclette

- projet musique: 6h / classe ou le double si chorale (CP/CE1/CE2) en collaboration avec intervenante Pascale FAY

- Pas de piscine

- d'autres sorties seront prévues dans l'année

- formation APER des élèves de CM2 avec intervention de la police

- permis piéton pour les CE2

- intervention sur le don du sang pour les CM
- participation au cross de Roche La Molière
- frise murale de la cour.... Demande de devis. Les parents d'élèves sont d'accord pour participer financièrement à ce projet.
- festival du livre du 12 au 16 novembre

6- ETUDES / TAP

Elles sont mises en place par la mairie. De 16h30 à 17h30 les lundis, mardis et jeudis.

Intervenants basket, judo, anglais et tennis répartis de façon la plus équitable possible. Sinon études.

Environ 50 enfants inscrits. Un papier d'inscription est distribué à la fin de chaque période pour la suivante. Beaucoup ne reviennent pas en temps voulu ce qui engendre des problèmes pour transmettre les effectifs prévisionnels à la mairie. Pour une désinscription ou inscription ponctuelle, mettre un mot dans le cahier de liaison.

7 - TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA MAIRIE

- Toilettes des maternelles ont été entièrement refaites
- Création d'un wc handicapé en maternelle
- Création d'un placard fermé dans la salle d'évolution de la maternelle
- Réfection de la cour d'élémentaire: goudron + cages de foot et panneaux de basket
DONC très gros travaux réalisés (budget 80 000€). Toute l'équipe remercie vivement la mairie.

8- SECURITE

Une alerte incendie a été faite le mardi 16 octobre. L'alarme ne s'entend pas toujours très bien. Le plan d'évacuation affiché n'est pas bon car il y a eu des modifications depuis.

Une alerte confinement sera réalisée prochainement.

9- QUESTIONS DIVERSES

- demande d'ouverture du périscolaire à 13h ce qui désengorgerait la cantine : pas possible.
- fermeture du périscolaire à 19h les soirs: pas à l'ordre du jour.
- bilan des 2 services à la cantine: plutôt positif mais problème de nombre d'enfants qui augmentent régulièrement.
- quels dispositif de sanction pour les enfants non respectueux à la cantine? La mairie nous rappelle que les parents peuvent être convoqués par le maire et/ou être exclus temporairement de la cantine.
- demande d'ouverture du grand portail en élémentaire : non car plan vigipirate, une seule ouverture possible. D'autre part, le portail se trouve pas loin d'un virage et l'agglutination d'enfants à cet endroit présente un réel danger.

- horaires: retards parfois à l'ouverture ou retards à la sortie.
- problèmes aux toilettes: les enfants concernés ont eu un mot dans cahier rouge.
- temps de devoirs au CP: la lecture ne doit pas durer plus de 20 minutes et si difficultés, aider l'enfant en lui lisant certains mots.